

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

ORGANE DE L'ARCHEVÊCHÉ ET DE TOUTE LA PROVINCE
ECCLÉSIASTIQUE DE SAINT-BONIFACE

REVUE COMPRENANT DOUZE PAGES, PUBLIÉE LE 1ER ET LE 15 DE CHAQUE MOIS
Abonnement : Canada \$1.00 par an. États-Unis, \$1.25. Etranger, 7 francs.

VOL. VI.

15 DECEMBRE 1907

No. 24

SOMMAIRE—La société historique de Saint-Boniface—Les mariages mixtes—La moisson est mûre—Un évêque content—L'union fait la force—Le Catholic Club—Une belle région à coloniser—L'orphelinat de Mskinac—Une belle fête de catéchisme—Bénédictio de l'église de Qu'Appelle—Bénédictio d'une cloche à Montmartre—Bénédictio de l'église de Moose-Jaw—La région de Goose-Lake—Intercession de Mgr Taché—Justice à qui de droit—Ornements d'église—Une langue nouvelle—Livres reçus.

LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE SAINT BONIFACE.

Enfin, notre société historique est incorporée et nous espérons qu'elle fera un grand bien. Déjà, elle a beaucoup fait pour intéresser le public au drame tragique de l'île au Massacre sur le lac des Bois.

Colligite fragmenta ne pereant.

C'est bien le cas de dire qu'il faut recueillir avec soin les fragments épars de notre histoire pour les sauver de l'oubli.

Voici les noms des membres qui ont présenté au gouvernement la demande d'incorporation.

Mgr L.P.A. Langevin, archevêque de St-Boniface; R.P. Jos. Blain, S.J., professeur de sciences naturelles au collège St-Boniface; Rév. Théo. Paré, assistant-procureur à l'archevêché de St-Boniface; MM. Théophile Bertrand, avocat; Roger Goulet, inspecteur des écoles publiques; Joseph Lecompte, notaire; J.H.O. Lambert, médecin, Gustave A. Dubuc, médecin; Louis N. Betournay, clerc de la cour de comté; Hormidas Béliveau, marchand; Jos. Bernier, avocat; Ernest Cyr, notaire; Jos. Az. Sénécal, entrepreneur; J.A. Cusson, gérant; Noël Bernier, avocat; tous de la ville de St-Boniface.

L'acte d'incorporation a été passé le 4 octobre 1907. Il a été signé par l'Hon. R. Rogers, secrétaire provincial, et l'Hon. C.H. Campbell, procureur général, après acceptation du Lieutenant-Gouverneur l'Hon. D.H. Mc Millan.

A cette occasion nous sera-t-il permis de faire appel à nos compatriotes Canadiens-Français pour leur demander de vouloir bien nous aider à maintenir et à augmenter, dans ce pays, l'influence catholique

et française, en donnant, chaque année une piastre pour l'abonnement aux *Cloches de St-Boniface*. Ce sera la part faite à une œuvre éminemment patriotique et religieuse.

† † †

LES MARIAGES MIXTES.

A la suite du décret de la Sacrée Congrégation du Concile relatif aux fiançailles et au mariage (2 août 1907) Monseigneur l'Archevêque de Montréal a adressé au clergé de son diocèse une instruction remarquable sur les mariages mixtes. De nombreux journaux ont reproduit cette circulaire et nous serions heureux de pouvoir, nous aussi, la présenter à nos lecteurs, en son entier. Nous tenons du moins, à leur en donner la teneur et la conclusion.

Monseigneur déplore tout d'abord la progression constante des mariages mixtes. Puis après avoir fait toutes les réserves à propos des protestants qui n'ont pas la même foi que nous, Monseigneur constate les ravages que cause dans l'Église, la plaie des mariages mixtes qui ont pour conséquence générale la perte de la foi pour la partie catholique et l'éducation hors de la foi catholique du plus grand nombre des enfants issus de ces mariages mixtes.

Monseigneur montre ensuite que l'Église a toujours abhorré ces unions. A l'appui de son affirmation, Sa Grandeur rappelle les documents du Saint Siège, spécialement de Benoît XIV, de Pie IX, les avertissements maintes fois réitérés de la Sacrée Congrégation de la Propagande; enfin les décisions du premier Concile de Montréal, ainsi que les avertissements incessants du regretté Mgr Fabre.

Après avoir demandé à son clergé de lui aider en chaire et au confessionnal, Monseigneur termine ainsi:

Avertissez de notre part vos fidèles que nous n'accorderons plus, comme par le passé, des dispenses pour mariage mixte. Qu'ils n'espèrent pas obtenir ces dispenses parcequ'ils auraient à faire valoir des raisons d'avantage temporel ou de mutuelle affection, ni parcequ'ils oseraient se dire déterminés à réclamer les services d'un ministre d'une autre religion.

« Nous vous rappelons qu'il y a excommunication contre tout catholique qui tenterait de contracter mariage devant un ministre hérétique, et que, dans notre diocèse, nous nous sommes réservé à nous-même et à notre vicaire général le droit d'absoudre d'une telle faute. »



LA MOISSON EST MURE.

ELLE ATTEND DES MOISSONNEURS.

Mgr l'Archevêque a reçu la lettre suivante du R.P. Bonald, véné-

rable missionnaire, qui depuis tant d'années se dévoue à l'évangélisation des Cris qui vivent sur les bords des grands lacs Winnipeg et Winnipégosis et dont le territoire va jusqu'à la baie d'Hudson. Nos lecteurs ne la liront pas sans intérêt.

Mission Ste-Croix.
Cross Lake sur le Nelson, via Norway-House P. O.
le 20 sept. 1907.

Monseigneur et bien aimé Père,

Merci beaucoup pour la charitable attention que Votre Grandeur a bien voulu faire à ma dernière lettre.

J'arrive d'un long voyage de trente-sept jours au nord de notre immense district. Je l'ai fait en canot léger avec deux sauvages catholiques de Cross Lake. Ils ont pu admirer avec moi la foi vive et les pratiques catholiques des Cris des rochers qui habitent les montagnes du haut Churchill; mais j'ai constaté avec peine l'abandon de ces pauvres Cris du fort Nelson qui reçoivent une seule fois par an la visite du Père du lac Pélican.

Aussi, parmi ces cent trente catholiques que j'avais laissés au fort Nelson il y a eu des défections. Pourquoi? Parce que le ministre méthodiste est de résidence en cet endroit et que nos pauvres gens, à plus de trois cents milles de leur missionnaire, sont presque obligés de se marier devant le ministre, etc.

Ils n'ont pas cependant renoncé à leur foi, et ils souhaitent ardemment de voir un prêtre au milieu d'eux. Des bons protestants sont venus me dire qu'ils n'ont pas donné suite à leurs résolutions de se joindre à nous à cause de l'absence du prêtre.

Les sauvages protestants de Split Lake (lac fendu) nous sont très sympathiques et je dois dire qu'ils sont meilleurs que beaucoup des nôtres. Ils ont l'âme catholique et ils appartiendront un jour à notre sainte foi. L'important sera de bien établir notre mission de Ste-Croix. Tous les sauvages passent ou viennent ici. Il nous manque une bonne école tenue par des sœurs. Vos religieuses, les Oblates du S. C. et de M. I., Monseigneur, il nous en faudrait au moins trois ici; une pour l'école en anglais, les deux autres nous rendraient mille services et leur présence avec leur dévouement donneraient à notre mission un prestige qui porterait des fruits abondants dans tout le district. Cette œuvre accomplie par elles attirerait les bénédictions du ciel non seulement sur le pays mais aussi sur leur congrégation et, j'en suis assuré, les vocations deviendraient nombreuses. Vos sœurs ne reculeront pas devant la pauvreté. Amen. Fiat fiat!

Votre humble serviteur.

Étienne Bonald. O. M. I.

P. S. Comme notre R. P. Provincial m'avait parlé de vos bonnes sœurs et pour ainsi dire promis ou fait espérer pour le printemps prochain, j'ai cru devoir le dire à nos gens qui attendent cette faveur de-

puis longtemps. Nos ennemis font tout pour éloigner de nous nos fidèles. J'ai été ou ne peut plus heureux de leur faire entrevoir la prochaine arrivée parmi nous de ces admirables femmes de la prière.

Je vous supplie, Monseigneur, de faire en sorte que nous ne soyons pas confondus cette fois dans nos espérances. Si Votre Grandeur pouvait venir elle-même les installer et donner en même temps la Confirmation aux premiers Maskégons convertis à la vraie foi dans ces parages. Ce serait une bénédiction inappréciable et le gage de prochaines et de nombreuses conversions non seulement ici mais dans tout le district,



UN EVEQUE CONTENT.

Sa Grandeur Mgr Gabriel Breynat, évêque d'Adramyte et vicaire apostolique du Mackenzie, est arrivé dimanche, 17 novembre, de la province de Québec où il a fait des achats pour ses missions.

Sa Grandeur s'est rendue, à Ottawa, pour faire à l'Honorable ministre de l'intérieur, M. Frank Oliver, et au maître-général des Postes, plusieurs demandes en faveur de ses écoles sauvages.

Monseigneur est enchanté de la courtoisie qu'on lui a témoignée, et ce qui vaut mieux, des faveurs accordées pour les écoles et la poste. Ainsi, dorénavant, il y aura trois courriers, en hiver, (un de plus) pour le Fort Résolution et deux courriers (un de plus) qui irait jusqu'à la mer glaciale à l'embouchure du Mackenzie ! C'est la civilisation qui s'approche du pôle, c'est la solitude qui s'adoucit pour le missionnaire. Quelle bénédiction !

Comme un évêque et le père de ses diocésains, Monseigneur a plaidé la cause de ses chers sauvages calomniés par un envoyé du Gouvernement des Etats-Unis qui avait accusé les sauvages de détruire le bison (buffalo) des bois du grand Lac des Esclaves. Monseigneur a facilement convaincu M. Oliver que ce sont les loups qui violent la loi !

Les ravages de ces quadrupèdes sont visibles, en hiver, et ce sont eux qui détruisent les veaux, espérance du troupeau. Pour comble de bonheur Monseigneur a obtenu que la prime pour chaque loup serait désormais de 20 piastres !

Gare aux calomnieurs ! Gare aux loups !

L'UNION FAIT LA FORCE.

Nous sommes heureux de citer le passage suivant d'une lettre adressée à Mgr l'archevêque par le curé de Saint-Alphonse.

Saint-Alphonse, 21 novembre 1907.

Monseigneur,

J'ai la joie et la consolation d'annoncer à Votre Grandeur qu'

La Souscription et la petite soirée au profit de notre église ont très bien réussi. La souscription a rapporté la belle somme de \$1000 00, (mille piastres) et la soirée \$175 00 (cent soixante-quinze piastres). Voilà notre église à peu près payée, grâce au bon vouloir de mes chers paroissiens. A la soirée j'ai admiré l'union et la concorde qui règnent dans la paroisse. On n'aurait pas dit que la paroisse de St-Alphonse comprend quatre nationalités différentes.

Je sais, Monseigneur, que votre cœur de père, qui s'intéresse tant au progrès des paroisses, même les plus petites de votre archidiocèse, sera réjoui par ces bonnes nouvelles.

Daignez, Monseigneur, m'accorder Votre sainte bénédiction ainsi qu'à mes chers paroissiens.

Je suis, de Votre Grandeur, le très humble serviteur,
Charles Deutschler prtre. curé.

† † †

“LE CATHOLIC CLUB”

En novembre dernier Mgr l'Archevêque a assisté à une séance spéciale du Catholic Club de l'église Ste Marie de Winnipeg.

Monseigneur y a parlé avec force de l'union de l'élément laïque avec le clergé pour la défense et le progrès de l'Eglise. Sa Grandeur a défini en termes on ne peut plus clairs le rôle que selon les papes et selon Pie X en particulier, l'élément laïque doit jouer dans l'Eglise.

Les paroles de Mgr l'Archevêque ont suscité un véritable enthousiasme au sein de cette élite de la jeunesse anglaise catholique de Winnipeg.

Il est à désirer que l'union du prêtre et des fidèles amène comme conséquence, une action catholique sérieuse à Winnipeg et dans tout le pays.

Le R. P. Cahill curé de la paroisse a félicité les membres du Club de leur zèle à seconder ses efforts.

M. l'abbé Woodcutter a parlé des congrès catholiques allemands qui ont réuni jusqu'à 150 000 congressistes.

Pour rendre cette séance pratique il a été résolu de faire une campagne de propagande afin d'enroller les 300 jeunes gens anglais de la paroisse qui n'appartiennent pas encore au Catholic Club.

UNE BELLE REGION A COLONISER DANS L'ALBERTA

DES HOMESTEAD

Le Rev. Père Lefèvre, O. M. I, autrefois du Yukon et nommé procureur du Mackenzie est venu de Montréal, le 20 novembre, en route pour Végreville d'où il se rendra dans les nouvelles colonies qui se

forment au nord et à l'est de la colonie de *St Paul des Métis* (Bureau de poste) fondée par le Rev. Père Lacombe. On sait qu'il s'agit de fonder quatre belles paroisses canadiennes, et déjà il y a *trois cents familles* établies dans cette région. Belles terres fertiles !

Si la Province de Québec envoyait, chaque année, cent familles dans chacune des provinces de Manitoba de Saskatchewan et d'Alberta la population et l'influence catholiques doubleraient dans dix ans.

Frères à nous !



ORPHELINAT DE MAKINAC.

Mgr l'Archevêque a adressé la lettre suivante au révérend Père Houle, c. s. v., supérieur de l'orphelinat agricole de St-Joseph de Makinac.

Mon révérend et cher Père,

L'œuvre qui vous a été confiée est appelée à rendre de grands services aux familles et aux particuliers, dans nos régions nouvelles, en recueillant les orphelins et d'autres enfants sans protecteurs, pour en faire de bons chrétiens et des citoyens utiles au pays.

Il vous faut absolument des ressources si vous voulez continuer l'œuvre, loger convenablement les enfants déjà reçus, et même répondre aux demandes qui vous arrivent de toutes parts, et qui prouvent combien votre institution devient de plus en plus nécessaire.

Aussi, j'approuve bien volontiers les billets d'affiliation que vous avez déjà préparés, parce que je sais que les promesses de faveurs spirituelles, telles que messes, prières, neuvaines seront fidèlement remplies.

Rien de plus avantageux pour conserver son bien et celui de sa famille que de faire la *part du bon Dieu*. j'espère donc que les contributions annuelles de 25 centins, ou même d'une piastre, ne vous feront pas défaut, et que vous trouverez toujours de la sympathie parmi le clergé et les fidèles de mon diocèse.

C'est mon désir que vous trouviez facilement dans chaque paroisse, une ou plusieurs zélatrices heureuses de s'associer à votre belle œuvre en recueillant des souscriptions annuelles.

Ces zélatrices pourraient former une union de prières, et dire chaque jour trois *Ave Maria* avec l'invocation *Bon Saint Joseph, soyez le père des orphelins*; je leur accorde volontiers cent jours d'indulgence non seulement pour cette prière mais aussi pour chaque démarche qu'elle feront pour placer un billet. Que ces bonnes zélatrices et tous ceux qui les seconderont se rappelle la promesse de bonheur faite par l'Esprit-Saint aux âmes charitables: *Heureux celui qui com-*

prend ce qu'il doit à l'indigent et aux pauvres, le Seigneur le délivrera au jour mauvais, c'est-à-dire, au jour du jugement.

D'ailleurs, notre Divin Sauveur l'a dit: *Ce que vous faites pour le plus petit des miens, c'est à moi que vous le faites.*

Confiance donc, mon cher Père, dans le succès de cette œuvre si excellente, et persévérez en dépit de toutes les difficultés et des épreuves que vous avez rencontrées jusqu'ici, la souffrance et les privations sont une semence féconde, et vous récolterez un jour dans la joie ce que vous avez semé dans les larmes.

Je vous bénis de grand cœur ainsi que votre zélé coopérateur et tous ceux qui viendront à votre aide.

† ADELARD, O. M. I.,
arch. de Saint-Boniface.

† † †

UNE JOLIE FETE DE CATHECHISME A WOOLSELY.

Le 26 novembre 1907 Mgr l'archevêque a présidé une très jolie fête de cathéchisme dans l'église de Ste-Anne du loup de Woolseley. Les enfants ont très bien répondu aux questions faites par M. le curé (M. l'abbé Chs Maillard) et même par Monseigneur sur Jésus-Christ, Dieu et homme, sur la grâce, les vertus, les bonnes œuvres. Quelques déclamations et de jolis chants, surtout les cantiques si populaires du Rév. Père Blanchet ont été habilement entremêlés avec la récitation du cathéchisme.

Monseigneur a ensuite distribué des livres, des images et des médailles, et la fête s'est terminée par la bénédiction du St-Sacrement. Il serait à désirer que chaque paroisse eut aussi sa petite fête de cathéchisme.

* * *

BENEDICTION DE L'EGLISE DE QU'APPELLE

Mercredi le 27 novembre dernier Mgr l'Archevêque a béni la nouvelle église de Qu'Appelle (Sask.) Cette église a été placée sous le vocable de Marie-Immaculée.

Etaient présents à cette bénédiction:

Rev P. Lacoste, O. M. I., v. g. de Prince-Albert; R. P. Magnan O. M. I., Provincial; R. P. Hugonard O. M. I., principal de l'école indienne de Qu'Appelle; M. l'abbé A. Benoit, curé de Qu'Appelle station; R. P. Marion O. M. I. curé de la mission de Qu'Appelle; M. l'abbé P. Gravel, missionnaire colonisateur; M. l'abbé F. Woodcutter, aumônier des Sœurs Grises; M. Lemieux, curé de St Ignace des Saules; M. Gillier, curé de St Andrew; M. Charles Poirier, curé de St Raphaël; M. Charles Maillard, curé de Woolseley; R. P. Boutin I. M., curé de St-Hubert;

M. Shelbert curé de St Paul; M. Janssen curé de Balgonie; M. Schorr curé de Maryland; R. P. Suffa o. m. i. curé de Regina; M. Kugener curé de Ste Delphine; M. Theriault, curé de Montmartre.

Qu'Appelle n'avait jamais vu encore une aussi nombreuse réunion de prêtres!

Après la bénédiction M. J. Polydore Beauchamp a lu une adresse en français rappelant le passé de la paroisse et demandant à Monseigneur d'avoir confiance dans les paroissiens tout disposés à faire tous les sacrifices nécessaires pour faire de Qu'Appelle une paroisse de premier ordre.

Dans sa réponse en anglais et en français, Monseigneur n'a pas manqué de relever la mention faite au sujet du désir de voir bientôt une école catholique s'élever à Qu'Appelle et qui assurera l'avenir de la paroisse. Sans une école catholique en effet à quoi bon une église. Le soir Mgr l'Archevêque a encore et pour la troisième fois parlé en français et en anglais.

Un superbe banquet a été servi par les dames de la paroisse. Plus de cinquante convives y ont pris part parmi lesquels étaient le maire de la ville et son conseil ainsi que trois des plus vieux citoyens, tous protestants. Il y a eu le toast du Pape, puis celui du roi que l'on a bu en silence; puis le toast à l'Église (Monseigneur); au pays (M. l'abbé Gravel); au bourg de Qu'Appelle (M. le maire); aux anciens (le R. P. Hugonard, M. Beauchamp); à nos hôtes (M. Woodcutter.) Enfin on a chanté pour M. le curé et M. Beauchamp, le vieux refrain: "Il a gagné ses épaulettes maluron malurette maluron, maluré" et sur cet air les convives se sont retirés.

BENEDICTION D'UNE CLOCHE A MONTMARTRE.

Le 25 novembre 1907 Mgr l'archevêque s'est rendu à Montmartre (Sask.) pour la bénédiction d'une cloche.

La cloche a été payée par une loterie qui a rapporté exactement la somme de \$146, piastres, prix de la cloche. Et qu'a-t-on mis en loterie? Un *boeuf* et un capeau de poil donnés par deux paroissiens.

L'angelus a été sonné pour la *première fois* à Montmartre le dimanche au soir, 25 novembre! Le drapeau carillon Sacré-Cœur flottait sur l'église et le presbytère.

Montmartre est maintenant une *paroisse fondée* et il y a lieu de croire que ce sera une de nos plus florissantes paroisses catholiques de la Saskatchewan. Le nouveau chemin de fer *Canadian Northern* fait déjà le service de freight (bagage) de Brandon à Montmartre, et, au printemps, on bâtera une gare (station) et le service des passagers se fera régulièrement de Brandon à Regina. Trois magasins et une cour à bois tenues par des catholiques assureront l'influence française. Si

maintenant, dans les trois écoles de Montmartre on enseignait le français aux enfants, ce serait parfait. On enseigne cependant le catéchisme pendant la demi-heure, de trois et demie à quatre, et les maîtres sont catholiques. Les commissaires ont essayé d'obtenir un permis pour une demoiselle canadienne de la Province de Québec sachant très bien l'anglais et le français, mais le département d'Education à Régina a répondu par un refus. Et nos compatriotes de Québec et d'ailleurs diroient encore: Tout va bien dans l'Ouest.



BENEDICTION DE L'EGLISE DE MOOSE JAW.

Le 1er décembre courant Mgr l'archevêque est allé à Moose Jaw (Sask.) pour bénir l'église. Cette église appartenait autrefois aux protestants (méthodistes.) Les catholiques l'ont achetée au prix de \$14000.

En même temps Mgr l'archevêque a nommé et installé le Rév. M. Sawnet comme curé de cette paroisse. M. l'abbé Gravel étant trop occupé par ses fonctions de missionnaire colonisateur.

Le R. P. Hugonard, O. M. I. directeur de l'école industrielle de Qu'Appelle a chanté la grand'messe.

LA REGION DE GOOSE LAKE.

M. l'abbé J. G. Bouillon qui est allé planter sa tente sur les bords du Goose Lake (Tessier-bureau de poste Sask.) envoie à Mgr l'archevêque un rapport qui n'a pas moins de quatorze pages! Ces quatorze pages ne sont à vrai dire qu'une exclamation arrachée au vaillant missionnaire par la beauté de la région qu'il veut évangéliser.

Quel beau pays!!! dit-il, son étendue est immense elle est une des plus grandes de votre immense diocèse. Cette partie de la Saskatchewan est sans exagération la plus belle, la plus riche contrée que nous puissions voir sous le soleil! Pour vous en donner une idée, voici le rendement moyen du blé pour cette année qui est excessivement pauvre en général. Ici le rendement a été de 20 à 25 boisseaux à l'acre. Certains fermiers ont récolté 45 boisseaux à l'acre de blé et 90 boisseaux d'avoine. Ici le blé n'a pas gelé comme presque partout ailleurs, seul le blé de Goose Lake se vend pour du blé n'ayant pas souffert de la gelée.

L'endroit choisi pour l'église (N. Dame du bon conseil) qui est sous toit aujourd'hui est tout simplement magnifique, il est situé à un mile et demie de distance du lac que l'on aperçoit parfaitement. Enfin il ne nous manque plus que la visite du chemin de fer pour faire de la région de Goose Lake la plus riche de toute la Saskatchewan.

Bientôt nous serons sauvés car il y a déjà 40 milles de voie de prêle de Saskatoon et se dirigeant vers Goose Lake. Il n'y a plus que les rails à poser.

L'église de St-Gérard est terminée, celle de Goose Lake l'est à l'extérieur, ma maisonnette avance aussi rapidement que deux hommes peuvent la faire: un ouvrier et moi-même. Nous avons eu beaucoup de retardement à cause du bois qu'il fallait aller chercher à 60 milles pour une église et à 90 milles pour l'autre.

M. l'abbé Bouillon termine enfin par une profession de foi et un cri d'espérance en l'avenir de cette belle région et lance un chaleureux appel à tous les bons catholiques qui se sentent à l'étroit chez eux.

Nous espérons que sa voix sera entendue et que nos gens n'attendront pas que les meilleurs homestead soient pris, pour se diriger vers cette petite terre promise.

† † †

INTERCESSION DE MGR TACHE

On sait que les écoles de chaque district ou arrondissement scolaire sont administrées par des commissaires d'écoles. Et malgré que dans tout l'Ouest toutes les écoles (sous la direction des commissaires) soient neutres, cependant il nous est encore d'une très grande importance que les commissaires soient catholiques.

Or, dans une paroisse bien comme dans la région de la *Montagne du Tigre*, une école allait passer aux mains des protestants. Le curé alarmé dit à ses paroissiens:

“Cette école est menacée; il faut prier pour que Dieu nous préserve.

Comme Mgr Taché a beaucoup souffert pour la défense des écoles nous allons tous nous adresser à lui avec confiance afin qu'il nous obtienne la protection du ciel et nous conserve cette école qui nous appartient en droit.”

Le jour de la votation pour l'élection des commissaires d'écoles venu, les catholiques comprenant leur devoir et réalisant le danger se rendirent tous sans exception au bureau de la votation. Les propriétaires protestants effrayés et comprenant l'illégitimité de leurs prétentions n'osèrent pas même se présenter.

La paroisse a eu ses commissaires catholiques. Le malheureux qui avait dirigé tout le mouvement contre les catholiques a vendu sa terre et laissé le pays.

Il y a tout lieu de croire que l'intercession de Mgr Taché de si pieuse mémoire, a sauvé la situation.

Si dans toutes nos paroisses menacées on avait une foi aussi vivace

et si on savait comme ce curé et ses paroissiens joindre l'action à la prière, il est fort probable que nous serions mieux respectés.

Aide-toi et le ciel t'aidera !

Prions nos saints et agissons !

JUSTICE A QUI DE DROIT.

Par une erreur regrettable, le nom de l'Honorable Pascal Breland, conseiller de l'Assiniboine et l'un des hommes les plus remarquables par sa prudence, son jugement ainsi que par les services qu'il a rendus au pays, a été placé à la page 38 du premier volume de la *Vie de Mgr Taché* au bas de la photographie d'un nommé Shaman (Georges Racette.) C'est pour nous une question de justice de ne pas permettre de confondre l'homme de cœur que fut l'Hon. Pascal Breland avec ce Georges Racette qui en 1864 — 70 s'était mis au service du colonel Demies dont on connaît le rôle odieux et néfaste au cours des événements qui ont précédé le *transfert* des domaines de la Rivière-Rouge à la Puissance du Canada.

† † †

ORNEMENTS D'ÉGLISE.

Les fêtes qui ont eu lieu de côté et d'autres cette année prouvent que le temps est venu pour les paroisses les plus prospères de se pourvoir de dalmatiques, de surplis, etc.

Nous avons à St-Boniface plusieurs magasins d'ornements d'église. MM. les curés trouveront là ainsi que chez les Rdes Sœurs Grises et chez les Rdes Sœurs Oblates les linges d'autels, les surplis, les soutanes, etc.



INVITATION.

BENEDICTION DU NOUVEL HOPITAL DE LA MISERICORDE.

La bénédiction solennelle de l'Hopital "Miséricorde" tenue à Winnipeg par les Révérendes Sœurs de la Miséricorde, aura lieu le 22 courant, Dimanche, à 3 heures p. m., et sera présidée par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de St Boniface. Il y aura sermon en anglais et en français. Tous les amis de l'Institution, membres du clergé séculier et régulier, communautés religieuses et laïques, sont respectueusement et cordialement invités à assister sans aucune forme d'invitation que la présente.

Lundi, le 23 courant, de deux à cinq heures de l'après-midi, la

Maison sera ouverte à tous les visiteurs désireux de voir l'établissement et de connaître l'œuvre éminemment chrétienne et catholique accomplie par les Rdes Sœurs de la Miséricorde.

UNE NOUVELLE LANGUE.

A ceux qui rêvent de la restauration de la tour de Babel nous annonçons qu'une nouvelle langue internationale plus facile, plus douce et plus sûre du succès que ne l'ont été les précédentes — c'est du moins l'opinion de son inventeur ! — vient de voir le jour en Thuringe (Allemagne.) Son auteur lui a donné le joli nom de *Novilatîn*.



LIVRES RECUS

Jean Charruau.—Ames Vaillantes. Mrs. Pittar et ses enfants.

Cet ouvrage fait suite à l'autobiographie de Mrs. Fanny Pittar.

1 vol. in 12 \$0 63

P. Téqui libr. éditeur.

29 rue de Tournon Paris.

L'abbé L. Terrat (curé d'Allemont, Isère)—Le Livre de la Mère de famille.

1 vol. in 12

Imprimerie Notre-Dame

5 rue des Dauphins, Grenoble — France

Nous accusons réception des brochures suivantes que leur auteur le R. P. A. G. Morice O. M. I. a bien voulu nous adresser.

— La femme chez les Dénés, par le R. P. A. G. Morice O. M. I., missionnaire au Lac Stewart, C. B.

Extrait des mémoires et délibérations du XV^e congrès des américanistes tenu à Québec, du 10 au 15 septembre 1906

— La Linguistique considérée comme critérium de certitude ethnologique.

— A Reply to M. Alphonse L. Pinard, (Revue intercoloniale d'ethnologie et de linguistique.)

— Le congrès des américanistes à Québec

